



**EUROPCAR GROUPE**  
**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**  
**DU 10 MAI 2016**

---

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société Europcar Groupe S.A. (ci-après, la « **Société** » ou le « **Groupe** ») s'est tenue le 10 mai 2016 à 10 heures à La Ferme du Manet, 61 avenue du Manet, 78180 Montigny-le-Bretonneux, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bailly, Président du Conseil de surveillance, sur convocation du Directoire dans les formes et délais légaux.

Après avoir procédé à la composition du Bureau et aux formalités préalables à l'ouverture de la séance, le Président a constaté que les Commissaires aux comptes avaient été régulièrement convoqués, et que l'ensemble des documents et renseignements prévus par la loi et les règlements devant être communiqués aux actionnaires, avaient été tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale et que la Société avait fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle avait été saisie.

Le quorum s'est établi à 73,93% représentant un total de 106 028 051 actions pour 181 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance. En conséquence, l'Assemblée était régulièrement constituée et pouvait valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour, à la fois ordinaire et extraordinaire, tels que rappelés par le Président.

Après avoir souligné les progrès réalisés par la Société durant les dernières années et qui ont mené à la réussite de son introduction en bourse au mois de juin 2015, le Président a salué les résultats de l'exercice 2015 et remercié l'ensemble des équipes pour leur engagement et leur esprit d'entreprise.

Le Président a ensuite passé la parole successivement à Monsieur Philippe Germond, Président du Directoire, qui a présenté les principaux faits marquants de l'année 2015, la stratégie et les ambitions du Groupe à moyen terme, ainsi que sa démarche RSE, puis à Madame Caroline Parot, Directeur Général Finance et membre du Directoire, qui a présenté les résultats de l'exercice 2015.

Le Président a ensuite fait un point sur la Gouvernance, et présenté notamment chacun des membres du Conseil de surveillance, ainsi que les travaux du Conseil de surveillance et de

ses comités. Monsieur Franck Rohard, Directeur Juridique Groupe et Secrétaire du Conseil de surveillance, a ensuite exposé les éléments de rémunération des membres du Directoire.

Puis la parole a été donnée à Monsieur François Jaumain, qui a présenté, au nom du collège des Commissaires aux comptes, les rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux parties ordinaire et extraordinaire de l'ordre du jour, et notamment les rapports sur les comptes sociaux et consolidés de la Société pour l'exercice 2015, ainsi que le rapport spécial sur les conventions règlementées et les rapports complémentaires sur les douzième, treizième et quatorzième résolutions soumises à l'approbation de la présente assemblée.

Le Président a enfin ouvert les débats et, personne ne demandant la parole, a passé la parole à Monsieur Franck Rohard pour la mise aux voix des résolutions figurant à l'ordre du jour.

Le Bureau a accédé à la demande d'un actionnaire de diviser le vote relatif aux différentes conventions et différents engagements visés dans la quatrième résolution et de mettre aux voix lesdites conventions et lesdits engagements séparément.

Toutes les résolutions ont été approuvées, à l'exception des résolutions 4-A et 4-B, qui ont été rejetées.

L'ensemble de la documentation relative à l'Assemblée Générale, notamment les diapositives de présentation et les résultats des votes, sont disponibles sur le site Internet de la Société <http://finance.europcar-group.com>.